AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°23

5 Octobre 1981

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

ARBRES FRUITIERS

TRAITEMENTS DES FRUITS - Dans tous les cas, on veillera scrupuleusement au respect de la législation relative à l'emploi des pesticides pour éviter tout risque de résidus indésirables à la consommation, surtout si l'on pratique un traitement après récolte par pulvérisation ou par trempage .

Dans ces cas sont seuls autorisés après récolte :

sur pommes et poires : thiabendazole (nombreuses spécialités) :

280 g M.A./hl en trempage (voir notice fabricant)

90 g M.A./hl en pulvérisation .

bénomyl (Benlate) : 50 g M.A./hl en trempage seulement .

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER - Ces champignons se conservent pendant l'hiver dans les feuilles sous forme de périthèces qui libèreront au printemps les ascospores capables de contaminer le feuillage .

Dans les vergers très atteints, certaines mesures préventives peuvent être prises en automne pour limiter les risques de contamination du printemps en diminuant la formation des périthèces ou en les empêchant de devenir actifs .

On utilisera un des traitements suivants :

1° - Traitement du feuillage aussitôt après la récolte et au maximum au tout début de la chute des feuilles :

à l'aide d'une pulvérisation d'une solution apportant 120 kg de perlurée (46% d'azote) à l'hectare .Utiliser au moins 1000 litres d'eau/ha .Veiller à une bonne dissolution de l'urée .

2° - Traitement après la chute des feuilles en Novembre-Décembre (feuillage tombé au sol) :

On interviendra après avoir fauché l'herbe qui pourrait protéger les feuilles mortes .On visera particulièrement les amas de feuilles sur les bords de talus et de haies .

- De préférence pulvérisation d'une solution d'urée comme précédemment .

- Eventuellement pulvérisation d'une solution apportant 260 kg de sulfate d'ammoniaque (à 21 % d'azote) par hectare (dans ce cas utiliser au moins 1200 litres d'eau à l'hectare .

Important - Ne pas faire d'associations de matières actives, bien rincer l'appareil après traitement pour éviter toute corrosion .

BACTERIOSE DU POIRIER (Pseudomonas syringae) - Pour limiter au maximum la présence éventuelle de cette bactérie au printemps, il convient surtout dans les vergers de poiriers de variétés sensibles tels que : Alexandrine, Beurré Hardy, Packams, Passe Crassane d'effectuer, au début puis à la fin de la chute des feuilles, un traitement cuprique à raison de 250 g de cuivre métal par hectolitre .

..../...

Imprimerie de la Station "Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant J. Thiault CPPAP N° 478 AD

1493

CHANCRES A FUSICOCCUM AMYGDALI SUR PECHERS (Sud Drôme et [illegible] d'Ardèche surtout)

Ils provoquent le plus souvent des flétrissements de rameaux d'un an ou de pousses de l'année (au printemps ou en été) .Dans les cas d'attaques reconnues, on appliquera deux ou trois traitements durant la chute des feuilles avec l'un des fongicides suivants (en grammes de M.A./hl) : bénomyl : 50, captane : 250, carbendazime : 50, méthylthiophanate : 120, thirame : 200, zirame : 175 .

CHANCRE DU COLLET (Phytophthora cactorum) sur POMMIERS et POIRIERS -

Ce champignon du sol peut infecter le tronc au niveau du point de greffe plus particulièrement si celui-ci est enterré dans de mauvaises conditions .

En cas de dégâts (rougissement du feuillage et nécroses du collet) :

- déchausser les arbres atteints pour aérer la partie malade .
- traiter celle-ci avec une bouillie cuprique à raison d'environ 500 g de cuivre métal par hectolitre .

SESIE DU POMMIER - Les chenilles de ce papillon vivent sous les écorces des pommiers et des poiriers surtout aux bifurcations des branches ou aux bourrelets de greffe .Leur présence, en grand nombre, affaiblit les arbres âgés et peut causer la mort des jeunes sujets .

Contre ce ravageur, et suivant la gravité des attaques, une ou exceptionnellement deux applications par an sont nécessaires .La plus efficace est celle d'automne à la mi-Octobre, après la récolte, contre les jeunes chenilles après pénétration encore superficielle, l'autre complémentaire au printemps au stade préfloral .

Ce traitement s'effectuera par pulvérisation copieuse, si possible à la lance et mettra en oeuvre soit le dichlorvos à raison de 200 g de M.A./hl (nombreuses spécialités), soit l'oléoparathion à raison de 60 g de M.A./hl (nombreuses spécialités) .De préférence par temps chaud et sec .

PSYLLE DU POIRIER - La prochaine intervention doit viser les adultes avant leur départ dans leurs lieux d'hivernation (haies) .

C'est pourquoi il est conseillé d'attendre la fin d'évolution des larves actuellement observées sur les feuilles pour détruire le maximum d'adultes .

La date de cette intervention et ses modalités seront précisées ultérieurement .On pourra alors utiliser sans risque pour les prédateurs : décaméthrine (Décis), fenvalérate (Sumicidin) ou perméthrine (Ambush, perthrine) .

MOUCHE DE L'OLIVE - Dans les Alpes-Maritimes et sur le littoral varois, le traitement conseillé dans les oliveraies contaminées est à renouveler s'il date de plus de 20 jours .

Dans les autres oliveraies, notamment dans le Sud des Alpilles (Bouches-du-Rhône) les captures et les piqûres commencent parfois à être plus abondantes .On maintiendra donc la surveillance pour intervenir dans les vergers où le seuil de 10% d'olives piquées est atteint ou dépassé .En cas de doute nous envoyer un échantillon d'une vingtaine d'olives présumées piquées .

Il est rappelé que tout traitement insecticide sur oliviers doit cesser au moins 21 jours avant récolte .

FUMAGINE et CYCLOCONIUM DE L'OLIVIER - En cas de présence de l'un de ces champignons, on interviendra avec un fongicide cuprique soit seul, soit associé à l'insecticide anti-Dacus .

CICADELLE VERTE SUR AGRUMES EN CORSE - Il est encore trop tôt pour envisager une intervention .

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU - Maintenir la protection .Respecter les délais de récolte .

OIDIUM DU POIREAU - Surveiller et nous signaler d'éventuelles attaques .

MALADIES et PARASITES DES LAITUES (cf bulletin spécial du 25 Juin 1981) - Les personnes qui n'auraient pas reçu ce bulletin spécial maraîcher peuvent nous le demander .Nous le leur fournirons gracieusement .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-C[illegible] & CORSE